



Retour dans l'Otan La France au garde-à-vous

Shah Marai/AFP

FRANCE

En finir avec les expulsions

VIE DU PARTI

Le pouvoir fait le sourd, la gauche donne

la parole

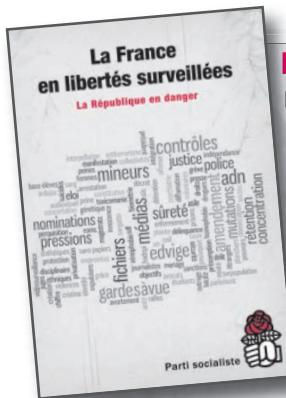
HISTOIRE

Socialisme et syndicalisme

PORTRAIT

Fadela Aoummeur





La France en libertés surveillées

Depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, la France subit un terrible recul des libertés. Ce livre élaboré par le Parti socialiste décrypte les multiples remises en cause des droits individuels et collectifs. De ADN à Zones d'attente, il dresse, en 89 mots clés, un état des lieux des atteintes aux libertés publiques orchestrées par Nicolas Sarkozy depuis mai 2007. Défendre les fondements du pacte républicain est un devoir. Cet ouvrage constitue une première contribution à ce travail.

BON DE COMMANDE – Livre

Mme, Mlle, M. _____

Eventuellement, Association/organisation _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Commande de (nbre) exemplaires du livre « ***La France en libertés surveillées*** » au prix de 5 € l'exemplaire + participation aux frais d'envoi (2 € pour 1 ou 2 exemplaires, 5 € de 3 à 10 exemplaires, port gratuit au delà de 10 exemplaires).

• En règlement un chèque de euros à l'ordre du Parti socialiste.

Parti socialiste – secteur communication – 10 rue de Solférino – 75333 PARIS cedex 07 tél. 01 45 56 78 15

agenda du parti

I Samedi 21 mars

- Convention nationale de ratification des listes et de lancement de la campagne électorale pour les élections européennes
- Benoît Hamon, porte-parole du PS, assistera à un banquet républicain à Coulaines (Sarthe).

I Dimanche 22 mars

- Le Printemps des libertés Pour la défense de la République : rassemblement au Zénith, à Paris.



Mercredi 8 avril 2009 de 18 h 00 à 20 h 30

Salle Marie-Thérèse Eyquem • 10, rue de Solférino • 75007 Paris

Emmanuel Maurel,

Secrétaire National à l'Université Permanente et d'Été

vous invite à débattre avec : **Rémi Lefebvre,**

Professeur de sciences politiques à l'Université de Reims, Chercheur au CERAPS Lille 2

Co-Auteur du livre : *La société des socialistes : le PS aujourd'hui* - Éditions du Croquant, 2006

Sur le thème : « **Les transformations des pratiques militantes** »

• Inscription obligatoire auprès de Christine • E-mail : formation@parti-socialiste.fr/Téléphone : 01 45 56 76 13

L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax: 01 45 56 76 83

(Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrivez à : redaction@parti-socialiste.fr) DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Maurice Braud

- DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Benoît Hamon • RÉDACTRICE EN CHEF : Ariane Gil (78.61) • RÉDACTION : Bruno Tranchant (77.33), Damien Ranger (76.37), Ariane Gil (76.20), Fanny Costes (76.32). • SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Élisabeth Philippe (76.27) • MAQUETTE : Pascale Lecomte (79.44) et Joëlle Moreau (77.16)
- PHOTO : Philippe Grangeaud (76.00) • SECRÉTARIAT : Odile Félix (78.61) • COMPTABILITÉ : Michèle Boucher (79.04) • ABONNEMENT : Sabine Sebah (78.57)
 - FLASHAGE ET IMPRESSION : PGE (94) Saint-Mandé • ROUTAGE : Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0109 P 11 223
 - ISSN : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 243 137 exemplaires.

Alignement sans condition



Clotilde Valter,
secrétaire nationale
chargée de la Défense.

La décision de Nicolas Sarkozy, de réintégrer le commandement militaire intégré de l'Otan, constitue indéniablement une rupture dans la politique étrangère et de défense de notre pays.

L'autonomie de nos choix diplomatiques et stratégiques voulue par le général de Gaulle et confirmée en 1981 par François Mitterrand n'a cessé d'être réaffirmée et mise en œuvre ensuite. Cette liberté d'appréciation et d'action a été précieuse dans l'affaire irakienne.

La France est forte de cette position particulière au sein de l'Alliance qui ne fait plus débat en politique intérieure et qui est admise par les Américains.

Pourquoi en changer aujourd'hui ?

Rien ne justifie notre retour. Le rôle et les objectifs de l'Otan restent flous, son champ géographique n'est pas défini et l'image de l'Alliance est désormais celle de bras armé des croisades de l'Occident. Pour la France, la réintégration présente concrètement peu d'avantages : aucun regain d'influence de notre pays au sein de l'Alliance, un coût budgétaire qui va peser sur nos programmes d'équipement et aucune contrepartie réelle. Il s'agit bel et bien de normaliser la situation de notre pays, de le banaliser. C'est un alignement sans condition.

Surtout, la réintégration dans l'Otan est une menace pour l'Europe de la défense. Seule l'autonomie de nos armées et de nos états-majors garantit la possibilité de construire de façon autonome une défense européenne. La présidence française de l'UE a été incapable de créer une dynamique favorable à l'Europe de la défense. Pire, la normalisation de notre statut risque d'apparaître comme le signal d'une moindre priorité donnée à la défense européenne.

Avec cette décision hâtive, prise au mauvais moment sans débat et sans contrepartie, Nicolas Sarkozy sacrifie les intérêts de la France et des Français.

■ sommaire

Actualités France

En finir avec les expulsions	p.6
------------------------------	-----

Dossier

Retour dans l'Otan : rompez les rangs	p.12
---------------------------------------	------

Pétition

« Pour la justice sociale, pour la relance, abrogeons le paquet fiscal »	p.22
--	------

Territoires

Développement durable : les élus acteurs clés de la politique énergétique	p.26
---	------

Vie du Parti

La parole aux chercheurs	p.30
--------------------------	------

L'invité

Fadela Aoummeur	p.36
-----------------	------

Le chiffre

La direction du groupe Continental a annoncé, le 11 mars, la fermeture de l'usine de Compiègne-Clairoix en 2010. Une annonce qui laisse sur le carreau 1 120 salariés. Ces derniers avaient pourtant accepté, il y a un an, de travailler 40 heures par semaine et les jours fériés afin de préserver leurs emplois.

1 120

Banques**Affaire Pérol, suite**

La nomination de François Pérol à la tête du groupe bancaire fusionné Banque Populaire-Caisse d'épargne n'en finit pas de faire du bruit. Le site d'information Médiapart a ainsi révélé, le 17 mars, que l'association anti-corruption Anticor avait déposé une plainte auprès du procureur de Paris pour «prise illégale d'intérêt» contre l'ex-secrétaire général adjoint de l'Élysée. Si la justice ouvre une enquête, François Pérol pourrait écopper de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. «Le procureur de Paris va avoir l'occasion de démontrer qu'il a encore un peu d'autonomie», a estimé Éric Alt, membre du comité de parrainage d'Anticor.

Retraites**Le Medef veut passer en force**

L'organisation patronale a provoqué une levée de boucliers en proposant, le 12 mars, de relever de 60 à 61 ans l'âge minimal pour toucher une retraite complémentaire, lors d'une négociation sur l'avenir des régimes Agirc (cadres) et Arrco



(salariés). Pour les socialistes, le Medef veut contourner le droit à la retraite à 60 ans. Le PS dénonce «la manœuvre patronale, chantage à la baisse des pensions. Malgré les promesses électorales du candidat UMP à l'élection présidentielle, la situation des retraités ne cesse de se dégrader. Aujourd'hui, près de 50 % des 14 millions de retraités vivent avec des revenus inférieurs au Smic».

Fiscalité**Le bouclier fiscal décrié à droite**

Les socialistes n'ont de cesse de demander sa suppression depuis sa mise en place. Le bouclier fiscal est aujourd'hui pointé du doigt à droite. Le député UMP René Couanau a même annoncé qu'il déposerait un amendement visant à suspendre le bouclier fiscal, «sorte de symbole de l'iniquité fiscale». Pourtant, Nicolas Sarkozy maintient le cap et

évoque «le respect des promesses de campagne». Combien de temps le Président continuera-t-il à gâter les plus aisés?

Justice**Sur les mineurs, Datu récidive**

Rachida Dati présentait, lundi 16 mars, sa réforme du code pénal des moins de 18 ans. S'il faut se réjouir que les mineurs de moins de 13 ans ne soient pas reconnus responsables pénalement, le milieu éducatif judiciaire reste inquiet. Les délinquants de moins de 13 ans vont relever d'un «régime civil spécial», avec des «sanctions éducatives» simplifiées : l'avertissement judiciaire, la remise aux parents, le suivi éducatif en milieu ouvert et le placement en structure spécialisée. Pour les professionnels, c'est une remise en cause de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs : on ne voit que l'acte commis sans s'intéresser au parcours du jeune. Ils craignent une automatisation des peines quand il faudrait avant tout éduquer.



Page réalisée par Fanny Costes



L'image de La semaine

Libertés, on se bat en votre nom

Tous sur le pont pour les libertés publiques. Dimanche 15 mars, les militants et responsables socialistes ont distribué des tracts pour promouvoir le Printemps des libertés, rassemblement organisé par le PS, le 22 mars au Zénith avec un grand concert en point d'orgue. Ici, sur le marché Sécrétan dans le XIX^e arrondissement de Paris et partout en France, les militants socialistes se sont mobilisés pour dénoncer l'attitude d'un gouvernement qui met la France en « libertés surveillées ». Médias contrôlés, droits de l'opposition bafoués, justice limitée... La droite remet en cause la France des droits de l'homme. Le PS, lui, réaffirme son attachement à la pluralité et au débat.

En finir avec les expulsions

La trêve hivernale a pris fin le 16 mars à 6 h. Malgré les énièmes promesses de Christine Boutin pour parer aux expulsions, les associations s'inquiètent. Budget en baisse, loyers en hausse, parc social saturé, les problèmes liés au logement sont croissants. Mais les réponses politiques se font attendre. Pour l'heure, les associations réclament un moratoire des expulsions pour mettre fin à des situations humaines et sociales dramatiques.

Lundi 16 mars, place de la République à Paris. Depuis 6 h du matin, des membres d'Emmaüs France empilent plus de deux cents matelas les uns sur les autres. Une pyramide pour protester contre les expulsions locatives, alors que la trêve hivernale de quatre mois vient de prendre fin. « Les meubles et les matelas sur le trottoir, c'est la phase ultime de l'expulsion, explique Christophe Deltombe, président de l'association Emmaüs. C'est lamentable. On a voulu dire : stoppons ce genre de situations dramatiques sur le plan humain, et coûteuses pour la collectivité. Il faut absolument trouver d'autres solutions. » Le 15 mars déjà, près de 5 000 personnes avaient défilé dans la capitale, malgré les déclarations de la ministre du Logement Christine Boutin dans *Le Parisien*. Dans les colonnes du quotidien, elle se voulait rassurante, affirmant qu'il n'y aurait « plus de personnes mises à la rue ». Une promesse déjà entendue, il y a un an. Un vœu pieux donc, qu'un collectif de 32 associations, créé à la même époque, dénonce. Augustin Legrand, fondateur de l'association Les

enfants de Don Quichotte, s'insurge : « Ça fait un an qu'on a des rapports étroits avec le ministère. Un an qu'on voit très bien que l'État se désengage. En 2000, on mettait 2 % du PIB sur le logement et la ville. Là, on est à 1,6 %. L'État continue à faire croire que c'est un chantier prioritaire, qu'il a les instruments en main. Mais en l'occurrence, on a affaire à une bande d'ignorants, à des gens qui ne sont pas du tout en danger politiquement sur ces questions-là : ne pas agir, ça ne leur coûte rien, et agir ne leur rapporte rien. »

Cri de colère

Augustin Legrand poursuit : « On part dès aujourd'hui pour un tour de France du mal logement, jusqu'au 15 mai. Il faut montrer ce qui se passe sur le terrain, casser les préjugés des Français qui s'imaginent que les sans abris sont des poch-

trons. Car ce sont ces hommes et femmes très alcoolisés, parfois avec des problèmes psychiatriques, que l'on voit en premier. Mais 30 % des gens qui sont dans la rue travaillent. On n'arrive pas à les identifier, ils nous ressemblent. Nous voulons faire comprendre aux classes moyennes notamment, qu'on se bat pour elles, pour qu'elles récupèrent du pouvoir d'achat, du pouvoir de vie pour certaines. »

Le cri de colère des associations a pourtant bien du mal à parvenir aux oreilles du gouvernement. Christine Boutin a en effet écrit aux préfets pour mettre en place « des commissions de prévention des expulsions devenues obligatoires ». Mais une fois la décision judiciaire de l'expulsion prononcée, elle parle de proposition d'hébergement provisoire au minimum. Une solution qui ne satisfait pas du tout le collectif.

les expulsions en chiffres

Selon le ministère de l'Intérieur, les préfets ont autorisé 28 021 expulsions de logements en 2007, avec le concours de la force publique, soit une hausse de 5,58 % par rapport à 2006 (26 539).

11 322 expulsions ont été effectivement réalisées (contre 10 719 l'année précédente), les autres dossiers ayant fait l'objet entre temps de départs à l'amiable ou de relogements.



Manifestation d'Emmaüs le 16 mars à Paris, place de la République, pour demander un moratoire des expulsions locatives au moment où prend fin la trêve hivernale.

« Parce que l'hébergement est une solution dangereuse et coûteuse. Dans les hôtels, on a des chambres mais plus de lieux de convivialité nécessaires à la préservation d'une famille. On rentre dans une précarité qui s'aggrave, et on fait courir des risques d'explosion à la famille. De plus, c'est beaucoup plus coûteux pour les collectivités de payer des chambres d'hôtel que de geler les loyers et payer les loyers à la place des familles. On réclame un moratoire des expulsions. La mairie de Paris et d'autres municipalités le demandent également », rappelle Christophe Deltombe.

Obligation de résultats

Mais aux solutions d'urgence, il faut à présent substituer de vrais outils politiques. En dix

ans, les loyers ont augmenté de 40%. Et en six ans, les aides personnalisées au logement (APL) ont baissé de 12%. Pour plusieurs millions de foyers, le logement représente désormais un budget considérable qui atteint parfois 50 % des revenus. Mais la droite n'en fait pas une priorité. « Il manque 850 000 logements. Il faudrait en construire. Sauf que la loi de finances prévoit encore une réduction du budget affecté au logement social. C'est dramatique et complètement contradictoire avec la politique du logement que l'on attend d'une France en crise », déplore le président d'Emmaüs France. Actuellement, 500 000 ménages, sont en situation d'impayés de loyers et selon l'Insee, 1,8 millions de familles auraient des

difficultés à s'en acquitter. Face à cette situation, les déclarations d'intention doivent laisser place aux actes. Le Parti socialiste a adressé ses propositions au gouvernement : suspendre toutes les procédures d'expulsion locative en cours, réévaluer les fonds de solidarité logement des départements, ou multiplier par 5 les pénalités devant être payées à l'État par les communes qui ne respectent pas l'obligation de 20 % de logements sociaux. Le PS « rappelle au gouvernement non seulement son obligation de moyens mais aussi son obligation de résultats en matière de droit au logement », souligne Nathalie Perrin-Gilbert, secrétaire nationale au Logement. Pour enfin passer de la compassion à l'action.

Fanny Costes

Retour dans l'Otan, rompez les rangs !

En imposant en juillet 2008 sa révision constitutionnelle, Nicolas Sarkozy avait concédé au Parlement un nouveau droit : celui de voter ou non des résolutions sur un sujet précis. Ce devait être le cas, et le groupe socialiste l'avait réclamé haut et fort, sur le sujet de la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Finalement, le Parlement ne sera pas consulté sur cette question. En choisissant, mardi 17 mars à l'Assemblée nationale, d'engager la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique étrangère, le Premier ministre, François Fillon, demande seulement aux députés s'ils veulent ou non faire tomber le gouvernement. Pourquoi cette esquive ? Parce que l'Elysée a peur. Notamment de sa majorité. La cinquantaine de parlementaires de la majorité qui a fait part de doutes profonds sur ce tournant stratégique a ainsi été mise au pas sarkozien. Fermez le ban.

L'opposition, elle, ne s'est pas tue. Le Parti socialiste a clamé son opposition au retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan. Par les voix de Martine Aubry, de Lionel Jospin et de Laurent Fabius notamment, il a dénoncé une «rupture» qui met à mal notre «indépendance» et notre «influence». Le Parti socialiste a conclu en réclamant l'instauration d'un « bilan annuel » sur l'indépendance de la France et ses rapports avec l'Otan après son retour au sein du commandement intégré de l'Alliance atlantique. C'est tout l'objet de ce dossier d'expliquer pourquoi cette décision grave, prise par un Nicolas Sarkozy «atlantiste par idéologie», est une erreur.

Ariane Gil

Sommaire

« Un choix purement idéologique » : l'analyse de Jean-Dominique Merchet, spécialiste des questions de défense

p12 à 15

La fin de l'autonomie : ce que la France va perdre. Le point de vue d'Alain Richard, ancien ministre de la Défense

p16-17

La dérive atlantiste : focus sur l'obsession américaine de Nicolas Sarkozy

p18-19

La défense européenne à la trappe : interview d'Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères

p20

La contre-attaque socialiste

p21 à 23



« Un choix purement idéologique de Nicolas Sarkozy »

Le Président en a décidé ainsi : en avril, la France effectuera son retour complet dans l'Alliance Atlantique en rejoignant son organisation militaire intégrée, qu'elle avait quittée en 1966, sur décision du général de Gaulle. Journaliste et spécialiste des questions de défense, Jean-Dominique Merchet analyse les conséquences de cette décision plus idéologique que politique.

De quelle manière la France participe-t-elle à l'Otan depuis son retrait des structures du commandement militaire intégré ?

Depuis 1966, la situation a considérablement évolué. D'abord, le rôle de la France dans l'Otan a changé. Ainsi, depuis dix ans, depuis l'intervention de l'Otan en 1995 plus exactement, la France a participé à toutes les opérations de l'organisation – Bosnie, Kosovo, Afghanistan –, que le gouvernement soit de droite ou de gauche. Parfois, ce sont même des généraux français qui ont commandé ces interventions. Ensuite, l'Otan elle-même s'est profondément modifiée. Du temps de la Guerre froide, des divisions ou des escadres aériennes étaient affectées en permanence à l'Otan. Aujourd'hui, elle ne dispose plus de forces pré-affectées ou de forces permanentes, mais seulement

d'états-majors intégrés. Une force de réaction rapide à laquelle la France contribue a été créée, lors du sommet de Prague en 2000. Elle est censée intervenir en cas de crise majeure, mais n'a jamais été mobilisée à ce jour. Tout cela reste très virtuel.

Qu'est-ce que la décision de Nicolas Sarkozy va changer ?

D'un point de vue militaire et concret, le retour de la France dans le commandement intégré ne va pas changer grand chose. Il y aura seulement plus d'officiers français dans l'organisation (entre 600 et 700 environ) et deux états-majors seront commandés par des Français : celui de Norfolk, aux États-Unis, chargé de réfléchir à l'avenir de l'Alliance, et le commandement interarmées de Lisbonne, en charge de la zone Afrique.

La France va également réintégrer le Comité des plans de défense, une structure au sommet de l'Otan, ce qui est symboliquement très fort. En revanche, Paris restera à l'écart du groupe de planification nucléaire. La dissuasion nucléaire demeurera purement nationale. Évidemment, ce retour se traduira aussi par un accrois-

66
Ce retour se traduira par un accroissement de la contribution financière de la France



Journaliste à Libération, Jean-Dominique Merchet traite des questions de défense depuis une quinzaine d'années. Passionné par son sujet, il lui consacre un blog : [http://secretdefense.blogs.libération.fr/](http://secretdefense.blogs.liberation.fr/) Il est également l'auteur de nombreux ouvrages, dont Mourir pour l'Afghanistan, paru aux éditions Jacob-Duvernet, en 2008.

agir ainsi. La France aurait parfaitement pu rester dans ce statu quo.

Pour citer le cardinal de Retz : « On ne sort de l'ambiguïté qu'à ses dépens. » Il s'agit donc d'un choix purement idéologique de la part de Nicolas Sarkozy. Le chef de l'État le justifie en avançant que la France va reprendre toute sa place « dans la famille occidentale » ? Mais qu'est-ce que ça veut dire ? La France n'a jamais quitté cette « famille », pas plus qu'elle n'a quitté l'Alliance atlantique.

Ce choix idéologique s'apparente-t-il à une dérive atlantiste ?

Que le président de la République soit pro-américain, cela ne fait aucun doute.

Pour autant, je ne crois pas que ce retour de la France dans l'organisation militaire intégrée de l'Alliance limite la possibilité pour notre pays de s'opposer aux États-Unis. Un exemple : l'Allemagne qui est un membre éminent de l'Otan a refusé de s'engager aux côtés des Américains en Irak. Plus évocateur encore, le cas de la Turquie, membre fondateur de l'organisation, qui a refusé à l'armée américaine de transiter par son territoire, lors du même conflit.

gement de la contribution financière de la France. Elle s'élève aujourd'hui à 138 millions d'euros.

Si elle n'apporte pas de changements majeurs, pourquoi avoir pris cette décision ?

Il n'y avait en effet aucune urgence à

Quelles seront ses conséquences sur la stratégie de défense française ?

Je pense que cette décision risque de mettre à mal le consensus sur les questions de défense et de politique étrangère qui existe en France depuis plus de trente ans. Ce consensus constitue une vraie force pour un chef d'État.

En passant en force, y compris dans son propre camp, Nicolas Sarkozy fait preuve de maladresse. Sa décision risque de desserrer le lien entre l'armée et la nation.

La France est désormais dotée d'une armée professionnelle, amenée à intervenir de plus en plus dans un cadre multinational (Otan ou ONU). Pour le grand public, l'armée ne mènera plus

les guerres de la France, mais celles de l'Europe, de l'Otan, des Américains.

Cette décision pèse-t-elle sur l'avenir de la défense européenne ?

À l'exception de la France, la quasi-totalité des pays européens ne veulent pas construire la défense européenne. Il est plus rassurant de se savoir protégé par les Américains. Plus économique aussi : les pays européens dépensent en moyenne 1% de leur PIB pour leur défense. La France, environ 2%. Il faut prouver aux États-membres que la défense européenne ne se construira pas contre l'Otan.

Propos recueillis par Elisabeth Philippe

Laurent Fabius, Martine Aubry, Jean-Marc Ayrault et Lionel Jospin, à l'Assemblée pour dénoncer la décision de Nicolas Sarkozy.

12

Chronologie

1949 : Signature du Traité de l'Atlantique Nord dans le contexte de la Guerre froide, pour faire face au bloc soviétique. L'organisation rassemble les principales puissances occidentales. L'article 5 prévoit que tout membre attaqué sera automatiquement défendu par tous les autres.

1966 : Le général de Gaulle décide de retirer la France des structures de commandement intégré de l'Otan.

1995 : Conflit yougoslave. La France se rapproche de l'Otan, en nommant un représentant au Comité militaire.

2009 : Retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'Alliance atlantique.



Le plan de bataille des socialistes à l'Assemblée

Le 17 mars, à l'Assemblée nationale, la majorité des députés s'est exprimée en faveur de la réintégration de la France au sein des forces militaires de l'Otan, lors d'un vote ne portant pas directement sur ce bouleversement de la défense française, mais plus généralement sur la politique étrangère du pays. Les socialistes, après avoir dénoncé cette pratique institutionnelle, ont voté contre. Avec de sérieux arguments.

L'heure est grave. Pour preuve, deux anciens Premiers ministres, Laurent Fabius et Lionel Jospin, ont pris la parole, le jour de ce débat, lors de la réunion de groupe des députés socialistes du mardi matin, à l'invitation de leur président, Jean-Marc Ayrault. En compagnie de Martine



Aubry, Première secrétaire du PS, ils ont réagi à cette situation inédite.

« Je suis frappé de voir que le gouvernement, en engageant sa responsabilité sur la politique étrangère, noie cette question précise de la réintégration dans l'Otan dans la question plus large de la politique étrangère », a pointé Lionel Jospin. En effet, sentant poindre une fronde sur ce sujet au sein même de la majorité, notamment chez les neo-gaullistes, François Fillon a opté pour le vote de confiance. Une manœuvre qui permet de faire taire les contestataires à droite car si le non l'emportait, le gouvernement serait renversé.

« Nous pouvons rester amis avec les Américains sans leur être subordonnés », a poursuivi Lionel Jospin. Une réintégration, selon lui, ne donnera pas « un poids accru » à la France dans l'Otan car « cela n'affectera pas le poids dominant des États-Unis ». En revanche, « nous allons perdre le privilège précieux de définir au cas par cas les conditions d'engagements de nos forces », a-t-il précisé, en rappelant l'autonomie de la France lors des frappes aériennes sur le Kosovo à la fin des années 1990. Il serait « particulièrement avisé de garder notre autonomie de décision » dans un « monde plus instable et plus complexe », a insisté Lionel Jospin en s'interrogeant sur « le manichéisme et l'expansionnisme de l'Otan ».

Laurent Fabius a, quant à lui, souligné qu'une réintégration de la France « n'a que des avantages illusoires, mais des risques bien réels ». L'ancien Premier ministre, orateur du groupe socialiste lors de la discussion dans l'hémicycle a également fait valoir que les « contreparties militaires » offertes par l'Otan et « les commandements qu'on nous promet sont mineurs ». Selon lui, la décision de Nicolas Sarkozy est « une rupture du consensus national ».

Concluant cette réunion, la Première secrétaire a annoncé que le PS demanderait, lors du débat, que la décision « ne soit pas définitive » et qu'un « bilan annuel » soit dressé sur les conséquences de cette réintégration.

Ariane Vincent

Une voix différente, mais pas discordante

Même hors du commandement militaire intégré, la France joue un rôle important dans l'OTAN. Depuis 1995 et la guerre en ex-Yugoslavie, l'armée française participe à toutes les interventions de l'Alliance : Bosnie, Kosovo et Afghanistan. Retour sur son implication au Kosovo, en 1999, avec Alain Richard, ancien ministre socialiste de la Défense.

Le portrait de l'armée française dressé par Nicolas Sarkozy, le 11 mars dernier, dans son discours à l'École militaire n'a rien d'élogieux. Il dépeint une France qui n'a « aucun mot à dire quand les alliés définissent des objectifs et les moyens militaires pour les opérations auxquelles nous participons ». L'armée, surnommée la Grande muette, serait également bâillonnée sur les questions de stratégie une fois sur le terrain et soumise aux généraux américains au poitrail rutilant. La vérité historique a également valeur en matière militaire, qui prouve que l'armée française n'est pas fantoche.

Engagement

« En restant à l'extérieur du commandement intégré, la France était perçue comme un pays plus ouvert et plus apte à la discussion, explique Alain Richard, ministre de la Défense du gouvernement Jospin, de 1997 à 2002. Quand nous acceptons de prendre des responsabilités, en Bosnie, au Kosovo, ou sur le point de le faire en Afghanistan avec la mise en sécurité de Kaboul, nous conservons notre propre appréciation sur la manière de mener des opérations. » Ce constat s'est notamment illustré au cours de la guerre du Kosovo. Membre du groupe de contact avec la Russie, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, la France a organisé à Rambouillet une conférence de la der-

nière chance entre représentants serbes et kosovars. La diplomatie française n'est donc pas mise au rancart du fait de sa position dans l'OTAN.

« Il y a eu de nombreuses discussions au niveau politique, entre les ambassadeurs, sur la définition de la mission à accomplir, se rappelle Alain Richard, bien avant le mandat du commandement intégré. Au niveau du commandement de terrain, nos officiers ont également eu leur mot à dire. Nous le réclamions puisque les forces françaises étaient présentes. » Dans son discours à l'Assemblée nationale, le 26 mars 1999, deux jours après le début des combats, Lionel Jospin expliquait ainsi l'engagement de la France : « Dès lors que le Conseil n'était pas en mesure d'agir pour en imposer l'application, dès lors qu'il y avait urgence, il nous appartenait de prendre toutes nos responsabilités, notamment au sein de l'Alliance atlantique. La France a décidé de participer au dispositif militaire allié mis en oeuvre par l'OTAN. Des détachements de nos trois armées sont engagés. » La liste des forces mobilisées que le Premier ministre dresse ensuite ne ment pas sur l'implication de la France : une quarantaine d'appareils de l'armée de l'air dont certains peuvent servir au renseignement électromagnétique et au contrôle des opérations, le porte-avions Foch, la frégate Cassard, le pétrolier ravitailleur Meuse et le sous-marin nucléaire d'attaque Améthyste pour la marine. Et si l'entente de la France avec les alliés n'était pas assez claire, Lionel Jospin rappelle enfin l'intégration de la frégate britannique Somerset au groupe français. Sur les 10 000 hommes que comportait alors la force de l'OTAN en Macédoine, la France avait déjà mobilisé 2 400 hommes au second jour d'affrontement.

« À partir de 1997, quand la France participe à un niveau important aux opérations de l'OTAN, explique Alain Richard, l'incompréhension par



Un soldat français à la frontière macédo-nienne, lors de la guerre au Kosovo, en 1999.

rapport à notre statut dans l'Alliance a disparu. C'est d'ailleurs une forme de soulagement pour les Allemands, les Anglais et les Italiens qui, dans le mécanisme de partage avaient hérité de commandements importants, de pouvoir compter sur un contributeur sûr comme la France. Cette position ne dérangeait personne car elle se traduisait par une participation. D'ailleurs, dans la rotation des forces au sol au Kosovo, courant 2000, le corps européen se retrouve commandé par un général Français.» Il ne s'est donc pas passé un an après l'intervention au Kosovo, pour que la France prenne de sérieuses responsabilités.

Une approche originale

Ce libre ton a toutefois perturbé les Américains de manière inattendue. « Le commandement français s'est interrogé à plusieurs reprises sur la nature des cibles désignées par l'Otan », rappelle Alain Richard, preuve que la France était directement informée des objectifs de l'Alliance et ne devait pas se faire passer des petits billets d'information par les Allemands comme prétendu. « Les généraux américains revenant sur le bilan de l'opération ont reconnu que sans l'intrusion

de la France, dont ils se sont plaints, dans les opérations sous commandement de l'Otan, ils auraient réalisé des frappes plus fortes sur Belgrade. » Des opérations brutales qui auraient pu cristalliser davantage le sentiment nationaliste des Serbes. « Ne pas être intégré permettait aux militaires français de continuer à avoir une approche originale et économique de la manière de mener des opérations, conclut Alain Richard. En tant qu'agence de gestion de stratégie, l'Otan est à l'école américaine, celle des moyens considérables pour s'assurer la supériorité. Or dix ans d'accoutumance aux mécanismes mentaux de l'Otan risquent de faire disparaître cette idée française de retenue dans l'emploi de la force maximale. » Dans son discours, Nicolas Sarkozy a déclaré vouloir une France qui codirige plutôt qu'une France qui subit. Pourtant, l'exemple de la campagne aérienne du Kosovo prouve que la France a exercé son droit de regard sur les missions, non seulement pour décider ou non de l'intervention de ses avions, mais aussi pour empêcher certaines frappes trop lourdes pour les populations. Une telle exigence serait aujourd'hui plus que nécessaire en Afghanistan.

Stéphanie Platat

Vers une défense française

Sarkozy l'Américain. Un surnom qui va comme un gant au président de la République tant celui-ci est fasciné par la première puissance mondiale. Au point qu'il souhaite aujourd'hui calquer la politique de défense et de sécurité nationale de la France sur le modèle américain. Retour sur une obsession atlantiste.

Il pouvait encore prêter à sourire quand il se limitait à l'envie d'avoir son Air Force One à la française. Mais l'atlantisme décomplexé de Nicolas Sarkozy a franchi une étape supérieure avec le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan. Le plan a été savamment mis en place. D'abord, en visite pour les commémorations du 11 septembre en 2006. Alors ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy définit une nouvelle vision des relations transatlantiques et dénonce « l'arrogance française », en référence aux vives critiques de la France sur la guerre en Irak. Une fois élu président de la République, il charge une commission de définir les axes de la politique de défense et de sécurité nationale pour les quinze prochaines années, l'expression « sécurité nationale » s'invite en cours de débat. Devant le corps diplomatique, il prononce un discours le 18 janvier 2008, où il évoque la « famille occidentale ». Au deuxième jour du sommet de l'Otan à Bucarest, en avril 2008, il confirme enfin que la France pourrait rejoindre le commandement militaire intégré de l'Alliance.

Croisade

« Il faut rappeler que sa décision a été prise alors que Bush était encore aux affaires, note Didier Boulaud sénateur socialiste de la Nièvre, membre de la commission chargée de l'élaboration du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. C'était l'époque des républicains acharnés, adeptes de la théorie du choc des civilisations. » Au moment des déclarations de

Bucarest, personne ne pouvait effectivement prédire que Barack Obama serait élu. « C'est sa vision depuis toujours », confirme Patricia Adam, députée du Finistère, et membre de la commission. Pour elle « le livre blanc a été instrumentalisé ». Le Président avait donné carte blanche à la commission : « Il nous a dit de lui faire toutes les propositions, se rappelle Didier Boulaud, y compris des renversements d'alliance. Tout serait examiné. » Quelques mois plus tard, changement de ton.

Orgueil

« Dès janvier, explique Patricia Adam, Nicolas Sarkozy s'est exprimé en faveur de la réintégration. Le débat était clos. Le livre blanc a simplement pris acte de la décision et a décliné ensuite. » Et les représentants socialistes ont quitté la commission pour éviter de répondre à une commande présidentielle. Couru d'avance pour Didier Boulaud : « Les membres n'avaient pas été choisis au hasard. Il y avait des défenseurs de la théorie du choc des civilisations, de la croisade. Rapidement, la commission s'est contentée de courir après les directives de Sarkozy. »

Le sénateur Boulaud explique cet atlantisme comme l'expression de l'obsession de rupture, notamment avec Jacques Chirac, Alain Juppé et Dominique de Villepin, l'ennemi juré. En effet, entre 1995 et 1997, le président Chirac avait tenté un rapprochement avec l'Otan, demandant, en échange, le commandement de Naples, base navale importante, et le renforcement de la défense européenne. Particulièrement mal



çaise « made in USA »



« Recouvrer l'entier exercice de sa souveraineté »

Le 7 mars 1966, le général de Gaulle envoyait au président américain Lyndon B. Johnson une lettre annonçant le retrait de la France de l'organisation militaire intégrée.
Extraits.

17

Conférence de presse à l'Élysée le 14 juin 2008.

négocié, ce rapprochement ne s'était pas fait. « Nicolas Sarkozy veut rompre pour rompre et pour être sur la photo, commente Didier Boulaud, mais c'est faire preuve d'orgueil que de montrer ses petits muscles en disant que rien n'est possible sans la France. » C'est aussi pousser la rupture jusqu'à de Gaulle, et emmener tout un pays dans sa fascination personnelle pour l'Amérique. « Il a la volonté de calquer la politique de défense et de sécurité nationale sur le modèle américain, avec les caméras, le fichage, et de dire que la menace est partout, développe Patricia Adam. Ça n'est pas une lubie. Tout cela est parfaitement construit. » Sarkozy accuse aujourd'hui ceux qui refusent la réintégration de faire de « l'antiaméricanisme stérile », une expression anachronique dans un monde multipolaire.

Stéphanie Platat

« (...)la France considère que les changements accomplis ou en voie de l'être, depuis 1949, en Europe, en Asie et ailleurs, ainsi que l'évolution de sa propre situation et de ses propres forces, ne justifient plus, pour ce qui la concerne, les dispositions d'ordre militaire prises après la conclusion de l'Alliance soit en commun sous la forme de conventions multilatérales, soit par accords particuliers entre le gouvernement français et le gouvernement américain.

C'est pourquoi la France se propose de recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté, actuellement entamé par la présence permanente d'éléments militaires alliés ou par l'utilisation habituelle qui est faite de son ciel, de cesser sa participation aux commandements « intégrés » et de ne plus mettre de forces à la disposition de l'Otan. »

« La défense européenne bradée »



Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères de 1997 à 2002, fait le point sur le dossier de la défense européenne. Un retour dans le commandement intégré de l'Otan ne permettrait pas, contrairement à ce que Nicolas Sarkozy prétend, d'encourager la création d'une véritable politique européenne de sécurité et de défense. Au contraire.

Les maigres avancées sur le dossier de la défense européenne ne sont-elles dues qu'à la position « originale » de la France par rapport à l'Otan ?

Cela n'a aucun rapport. Elles sont dues au fait que les autres Européens, en réalité, ne veulent pas faire double emploi avec l'Otan. Les avancées en termes de « défense européenne » dont on se vante et que l'on met en avant ne sont que des actions de sous-traitance dans le cadre de l'Alliance. De toute façon, les États-Unis – le Pentagone – ne veulent pas plus. Dire que tout cela est dû à la position française n'est qu'un argument mensonger pour « couvrir » la réintégration.

Après la réintégration totale, peut-on craindre que la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ne devienne qu'une sous-filiale de l'Otan, ou pire, peut-on craindre un abandon définitif du dossier ?

Oui, les deux sont possibles. Abandon du mythe, ou de la perspective, de défense européenne, et/ou une PESD limitée à des actions très subalternes. Toujours le partage du fardeau sans partage de la décision ! Autres options : les Européens dans l'Otan se rebellent et imposent un pilier européen ! Mais ne rêvons pas.

En 1995, Jacques Chirac et Alain Juppé avaient conditionné une réintégration à des avancées sur le dossier de la défense européenne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, peut-on parler de reddition sans conditions ?

Oui, en tout cas de normalisation, ce dont se réjouissent, hélas, bien des Européens. La France « rentre dans le rang » comme l'a dénoncé Lionel Jospin. Sans négociations, sans garantie, sans même une demande de réforme. Contrairement à François Mitterrand qui en 1990-1991 avait fait tester l'hypothèse d'une réforme de l'Otan avant tout changement de la position de la France, avant de constater que Washington n'y était pas prêt. Sarkozy fait tout l'inverse. C'est dans le meilleur des cas un pari injustifié et risqué ; dans le pire une braderie.



Un soldat français du 27^e bataillon des chasseurs alpins fouille une fillette afghane avant une distribution de nourriture.

le PS monte au front



19

Le Parti socialiste dénonce l'alignement sans condition que constitue le retour complet de la France dans le commandement militaire intégré de l'Otan. Une décision prise sans concertation par Nicolas Sarkozy, qui n'apporte rien à la France et menace l'Europe de la défense.

La décision du président de la République constitue, une véritable rupture, un changement profond tant en matière de défense que de politique étrangère

Notre pays a une position originale dans l'Alliance atlantique, en ayant quitté le commandement militaire intégré tout en étant resté membre politique : participation de nos forces aux côtés de celles de nos alliés en cas

d'emploi décidé en commun et autonomie de décision des autorités françaises.

Cette position a fait jusqu'ici consensus en France. Prise en 1966 à l'initiative du général de Gaulle, avec la décision de retirer la France du commandement militaire intégré, elle a été confirmée par François Mitterrand en 1981.

Le principe d'autonomie de nos choix diplomatiques et stratégiques voulu par le général de Gaulle après la constitution de nos forces nucléaires a été forgé au moment de la guerre froide. Il n'a cessé d'être réaffirmé et mis en œuvre ensuite. Il n'est pas caduc aujourd'hui. Pour autant, la solidarité avec nos alliés a toujours été la règle dans les grandes crises internationales.

Dans un monde plus que jamais incertain, la France doit garder une libre appréciation des réalités internationales et y jouer pleinement son rôle sans devoir automatiquement s'aligner sur la posture américaine au nom de la solidarité transatlantique. Pour la plupart des pays, l'autonomie affichée de la France lui confère une dimension particulière et constitue un élément de sa force politique.

On a vu combien cette liberté d'appréciation et d'action était précieuse dans l'affaire irakienne.

Elle le reste indéniablement dans le monde arabe et dans bien d'autres parties du monde.

Certes une réinsertion de la France a été amorcée en 1994 lors de l'intervention en Bosnie. Depuis lors, la France a, en 1995, repris sa place au comité militaire et nos forces (en Afghanistan ou au Kosovo) ont été régulièrement placées sous les ordres d'états-majors alliés subordonnés de l'état-major suprême de l'Alliance.

Pour autant, la France a toujours cherché à concilier l'indépendance de ses choix militaires, ses ambitions en faveur de la défense européenne et la nécessaire solidarité transatlantique quand nous décidions de nous engager dans une opération conduite par l'Otan.

Et nous sommes encore dans une situation particulière : nous ne participons ni au comité des plans de défense, ni au groupe des plans nucléaires de l'Alliance, nous n'exerçons aucune responsabilité hiérarchique de haut niveau dans la structure militaire permanente et négocions au cas par cas les règles d'engagement des unités déployées sous la bannière de l'Otan. C'est loin d'être négligeable !

La France est forte de cette position particulière au sein de l'Alliance qui a l'avantage de ne plus faire débat en politique intérieure et qui est tout à fait admise par les Américains. Pourquoi en changer aujourd'hui ?

Qu'est-ce qui aujourd'hui justifie un changement de notre part ?

Qu'est-ce qui pourrait justifier aujourd'hui un changement de la position de la France ? Pire un changement qui affecterait notre identité nationale ?

Rien ne justifie aujourd'hui sur le fond notre retour

le rôle et les objectifs de l'Otan restent flous. L'alliance militaire est parfois perçue comme menaçante et la tendance est à « militariser » par le biais de l'Otan toutes les questions de sécurité (sécurité énergétique, environnement) ;

son champ géographique s'est élargi sans que l'on sache à quoi il correspond vraiment ;

l'unilatéralisme militaire pratiqué par l'équipe Bush a poussé l'Otan à agir comme si l'Alliance était devenue le « bras armé des croisades de l'occident » et l'on connaît les résultats désastreux de cette politique.

Pour nous-mêmes la réintégration présente concrètement peu d'avantages

- Notre retour signifie-t-il un regain d'influence pour notre pays au sein de l'Otan ?

Apparemment pas, alors que la position actuelle de la France lui permet de définir au cas par cas les conditions d'engagement et de contrôle des unités qu'elle place sous l'autorité de l'Otan. Lors de la campagne aérienne du Kosovo en 1999, nous avons exigé d'avoir connaissance de la planification des frappes, nous avons exercé notre droit de regard sur les missions, non seulement pour décider ou non de l'intervention de nos avions, mais aussi pour empêcher certaines frappes trop lourdes pour les populations. C'est au niveau le plus haut de l'État que cette exigence politique s'exprimait, justement parce qu'il ne pouvait, du fait de

notre statut spécifique, y avoir d'accord militaire préalable à une planification complète. Les décisions politiques françaises étaient relayées par la voie militaire. Cet avantage exorbitant disparaîtra lorsque nous deviendrons des acteurs ordinaires de la planification militaire. On voit bien aujourd'hui combien une telle exigence serait nécessaire en Afghanistan. Cet argument est très fort au moment où nous sommes confrontés à la fois à la situation en Afghanistan et à la question des limites géographiques de l'Otan.

- Ce n'est pas le renforcement du nombre d'officiers français dans les états-majors de l'Otan qui va compenser l'affaiblissement de la capacité de notre pays à peser de l'extérieur sur les décisions militaires concernant l'emploi des forces. Pire, nous risquons de perdre notre indépendance car il sera difficile de s'opposer à des opérations militaires que des officiers français auront planifiées.

Il faut rappeler que Jacques Chirac avait tenté, entre 1995 et 1997, une réintégration complète à la condition de se voir confier le commandement de Naples. Rien de significatif n'a été obtenu des Américains. Rien ne dit que ce serait différent aujourd'hui. Bien au contraire !

- Notre retour au sein du commandement militaire a aussi un coût budgétaire évalué à 80 millions d'euros, auxquels il faut sans doute ajouter une nouvelle augmentation des crédits au titre des OPEX (opérations extérieures). Au moment où l'on sacrifie tant le format de nos armées que leur équipement au nom de la révision générale des politiques publiques et des économies budgétaires, accroître ainsi les charges conduira inéluctablement à couper encore plus dans les budgets d'investissement.

On voit bien aujourd'hui que le président de la République a décidé de bouger au mauvais moment. Il n'est plus question de revendications ou de contreparties, mais bien de normaliser la situation de notre pays, de la banaliser. On rentre sans condition. C'est un alignement sans condition.

Aujourd'hui, c'est moins la place de la France dans l'Otan qu'il est urgent de clarifier que le rôle et le fonctionnement futurs de l'alliance dans une période marquée par les tensions et les crises internationales dont les caractéristiques ont évolué.

Le retour dans l'OTAN est une menace pour l'Europe de la défense

Seule l'autonomie de nos armées et de nos états-majors garantit la possibilité de construire de façon autonome une défense européenne. Certes, en liaison avec l'Otan, mais sans lui être subordonnée.

Pour nous, ce qu'il faut faire, c'est relancer avec détermination la défense européenne comme cela a été fait entre 1998 et 2001 (des accords de Saint-Malo à la déclaration de Laeken).

Or, il n'y a pas aujourd'hui de dynamique favorable à l'Europe de la défense comme le montre le très mauvais bilan de la Présidence Française de l'Union européenne.

Ce n'est pas la position de la France face au commandement intégré de l'Otan qui bloque la défense européenne. En revanche, la normalisation de notre statut dans l'Alliance ne renforce pas la cohésion européenne. On peut même craindre que notre retour au sein de l'Otan soit, pour nos voisins, le signal d'une moindre priorité donnée à la défense européenne.

Pour nos industries de défense et pour les emplois de ce secteur, la « normalisation » impliquera le triomphe sans partage d'une intégration dans les normes et standards américains.





FACE À LA CRISE

il est vraiment URGENT d'AGIR

Avec l'abrogation du paquet fiscal, nous pourrions trouver les marges de manœuvre financières pour agir vraiment contre la crise. Avec les 15 milliards d'euros ainsi dégagés nous aurions, à l'image de ce que font nos partenaires européens, les moyens de construire un plan de relance équilibré entre investissement et aide à la consommation.

La France possède des atouts mais notre économie a besoin d'un véritable sursaut pour rebondir.

22

→ POUR VOUS, CONTRE LA CRISE, LES SOCIALISTES PROPOSENT :

• de relancer le pouvoir d'achat et la consommation

Tout de suite :

- Une aide de 500 euros pour 13 millions de personnes bénéficiaires de la Prime pour l'emploi et des minima sociaux ;
- Une baisse de 1 % du taux de la TVA pour faire baisser les prix ;
- Une hausse de 3 % du SMIC et la fin des exonérations de cotisations sociales dans les entreprises qui ne concluent pas d'accord sur les salaires ;
- La revalorisation immédiate des allocations logement de 10 %.

• de protéger les salariés et de relancer l'investissement

- d'abord protéger les salariés fragilisés par la crise :

- En décourageant les licenciements boursiers ;
- En obligeant à reclasser dans l'emploi les salariés licenciés et en réindustrialisant les sites abandonnés ;
- En augmentant la durée et l'indemnisation du chômage.

- ensuite soutenir l'investissement par :

- la construction de 300 000 logements sociaux ;
- un plan de modernisation de l'hôpital ;
- la création d'un fonds de soutien aux PME pour l'automobile.

www.agirvraimentcontrelacrise.fr



« Pour la justice sociale, pour la relance, abrogeons le “paquet fiscal” »

La France traverse la plus grave crise économique et sociale depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Loin de prendre la mesure de la situation, le gouvernement n'a toujours pas adopté le plan de relance dont notre pays a besoin.

Le bouclier fiscal adopté par la majorité UMP-Nouveau Centre dès le mois de juillet 2007 est une mesure profondément injuste qui accentue les inégalités en protégeant les plus fortunés des Français.

Injuste à son origine, le « paquet fiscal » est devenu absolument insupportable en cette période de crise économique et sociale qui frappe si durement la France. Tous les Français se sentent menacés, trop souvent même frappés, sauf quelques dizaines de milliers qui restent protégés. Le déficit budgétaire atteint plus de 100 milliards d'euros et l'état Français continue, avec son bouclier fiscal, à verser à quelques privilégiés des chèques d'une valeur moyenne supérieure à 33 000 euros. Le chômage explose et l'État français continue de subventionner les heures supplémentaires par rapport aux embauches.

La Grande-Bretagne ou les États-Unis ont décidé de faire contribuer les plus riches à lutter contre la crise ; en France l'UMP s'accroche désespérément à son « paquet fiscal » et s'enferre dans l'inaction.

C'est pourquoi, nous demandons la suppression du « paquet fiscal » ce qui permettrait de dégager 15 milliards d'euros par an pour mener une vraie politique pour améliorer le quotidien des Françaises et des Français et sortir la France de la crise.



NOM :	PRÉNOM :	SIGNATURE :

PÉTITION À RENVOYER AU PARTI SOCIALISTE, 10 RUE DE SOLFERINO 75007 PARIS
TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.PARTI-SOCIALISTE.FR

ILS•ELLES en PARLENT

Le dossier consacré à la laïcité dans le numéro 519 de l'Hebdo a suscité de nombreuses réactions, certaines plutôt vives, notamment au sujet de l'illustration p. 18. Nous présentons nos excuses aux personnes que nous avons pu blesser.

Limites de la caricature

Je suis professeur de français en lycée public, adhérent du Parti depuis 1994 et attaché à la laïcité, descendant d'Aristide Briand, « père » de la loi de 1905, et... catholique pratiquant.

Toutes les critiques portées à Nicolas Sarkozy dans ce dossier, je les partage et je signerai des deux mains, mais la caricature en pages 18-19 qui « pastiche » et détourne La Cène de Juan de Juanès, en remplaçant Jésus par Sarkozy qui grimace devant l'hostie, entouré d'Henri Guaino, Emmanuelle Mignon et Christine Boutin, là cela ne passe pas. Cela dépasse le cadre de l'humour et de la caricature. La Cène, pour tout catholique, est un élément identitaire voire sacré, et on connaît la constante historique de la présence au PS et à gauche, de « cathos de gauche », je ne citerai que Jacques Delors...

En République, on a droit d'aller dans la caricature jusqu'au blasphème (*Charlie Hebdo*), mais il faut en même temps avoir conscience en le faisant que cela choque, inutilement, blesse les adhérent-es du Parti qui sont par ailleurs des chrétiens, tout en étant attachés à la République laïque, démocratique.

Anthony Whitney, professeur de français, militant à Paris

Mauvais montage

Comme beaucoup de militants qui ont eu le même parcours, la foi chrétienne n'a pas été étrangère à mon engagement actif, parce que nous retrouvons dans l'idéal socialiste beaucoup de convergences avec les valeurs évangéliques qui nous animent intérieurement. Cela ne nous empêche pas d'être à l'aise dans une République laïque, parce que, comme l'écrit Alain Bergounioux, la laïcité est

« avant tout un respect de l'égalité des individus, quelles que soient leurs convictions et leurs croyances ».

Alors, permettez-moi de vous faire part de mon désaccord radical avec le montage photographique des pp. 18 et 19. L'épisode qui est tourné en dérision symbolise le don que fait de sa personne le Christ auquel les chrétiens réfèrent leur vie, ce que toute personne cultivée, quelle que soit par ailleurs ses opinions, est à même de savoir. Laissez donc à Sarkozy le soin de dénaturer et

d'instrumentaliser l'idéal chrétien : il s'en charge très bien ! Certes, je sais que la laïcité ne peut se réduire à la tolérance, contrairement à ce que prétend ce dernier, mais elle inclut tout de même le respect des convictions intimes de chaque citoyen, dès lors qu'elles ne vont pas à l'encontre de nos idéaux républicains.

Claude Dubois, militant

Respecter les convictions de chacun !

La dérision du phénomène religieux ne peut pas être la position officielle du Parti. Ce serait une négation de la notion même de laïcité, car il traduirait un manque de respect, voire un mépris des convictions personnelles. Veut-on rejeter les croyants, ou en tout cas la majorité des cathos encore plus vers l'UMP ou au mieux vers Bayrou ? (...) Notre parti ne peut pas faire l'économie de la réflexion. Il doit se livrer à une analyse philosophique, politique et sociale sur les manifestations du phénomène religieux dans le monde et en France, avec des outils actualisés.

Jean-Claude Cherhal, militant à Grenoble

Passéiste, la loi de 1905 ?

La responsabilité de l'État se situe dans le rapport entre celui-ci et ses citoyens, quelles que soient leurs options. Liberté de conscience, certes, mais aussi égalité devant la loi commune et non je ne sais quel interculturalisme ; fraternité – universalité, beau nom que j'emprunte à Henri Pena-Ruiz –, c'est-à-dire recherche de ce qui unit.

Discours passéiste ? Non, enjeu actuel. Passéiste, la loi de 1905 ? C'est ce que pensent les représentants des religions, la droite et Sarkozy, qui a le mérite de la franchise. Cette loi a fait de la laïcité, sans épithète, la pierre angulaire de la République.

La loi de séparation n'est pas une loi antireligieuse. Jaurès et Briand ont imposé un texte qui installait l'indépendance réciproque de l'État et des religions, malgré la gauche républicaine qui aurait souhaité mettre l'Église catholique sous la tutelle de l'État.

C'est cette indépendance précieuse pour la paix civile et pour les religions que Jean Baubérot (grand témoin du dossier, ndlr) ose qualifier de « conception antérieure de la laïcité » et que la droite derrière Sarkozy veut supprimer.

Guy Georges,
militant à
Maisons-Alfort

Le numéro 521 était consacré aux droits des femmes. Vous avez été nombreux-ses à nous signaler d'importants oubliés dans la chronologie p.21. Nous réparons ici notre erreur.

- **Germaine Poinsot-Chapuis n'a pas été la première femme ministre, comme nous avons pu l'écrire. Elle fut la première femme ministre de plein exercice. Mais avant elle, trois femmes participèrent au premier gouvernement de Léon Blum, en tant que sous-secrétaires d'État :**
- **Cécile Brunschwig, chargée de l'Éducation nationale.**
- **Irène Joliot-Curie chargée de la Recherche scientifique, jusqu'au 28 septembre 1936.**
- **Suzanne Lacore, chargée de la Protection de l'Enfance.**

Une autre date majeure dans l'histoire des femmes fait défaut à cette chronologie :

- **22 avril 2007 : Ségolène Royal est la première femme candidate à l'élection présidentielle, présente au second tour.**

DISPARITION

Louis Alliot, militant socialiste très investi, nous a quittés cet été. Christian Sautter, adjoint au maire de Paris, chargé de l'Emploi, du Développement économique et de l'Attractivité internationale, lui rend hommage.

Louis Alliot a d'abord été un syndicaliste qui a organisé les cadres du nouveau secteur de la Défense, à l'ouest de Paris, pour mettre plus de solidarité et de chaleur humaine dans cette froide cité des affaires.

La retraite venue, il s'est investi à plein temps dans le militarnisme socialiste, au sein de la commission économique, où il apportait une expérience vécue de l'entreprise, puis au sein de la section Culture, où il plaiddait pour que tous puissent y avoir accès et pas seulement une élite dite cultivée.

Faisant front dans la défaite, joyeux dans la victoire, Louis était un militant inoxydable, dévoué au bien commun, aux antipodes du dogmatisme et de l'arrivisme.

C'était un homme de gauche vraiment droit.

Christian Sautter

« Les élus, acteurs clés de la politique énergétique »



Jean-Louis Joseph, rapporteur pour le compte du Comité des Régions et Président de la European federation of regional energy and environment agencies (Fedarene), évoque les grands enjeux des politiques énergétiques européennes et leurs conséquences sur les collectivités territoriales.



Quels sont, selon le Comité des Régions (CdR), les principaux enjeux européens en matière de politique énergétique ?

Il me paraît essentiel de développer une politique commune sur le long terme, en tenant compte des questions énergétiques, dans leur globalité, au profit des aspects sociaux et environnementaux. À titre indicatif, la sécurité de l'approvisionnement est un thème sensible qui doit nécessairement tenir compte des difficultés rencontrées par chacun des États membres, dont les situations peuvent varier du tout au tout. Ce constat appelle à une action

coordonnée, à l'échelle européenne, afin de réduire les déséquilibres internes, resserrer les liens entre partenaires et limiter les risques pour l'Union dans son ensemble. Le CdR juge, par ailleurs, essentiel de s'appuyer sur les territoires. Les élus jouent en effet un rôle-clef dans le cadre de la définition, de la planification et de la mise en œuvre des politiques énergétiques européennes.

Vous êtes également maire de la Bastidonne, petite commune rurale située dans le sud de la France. Vos préoccupations d'élus trouvent-elles un

La recherche de l'efficacité

Jean-Louis Joseph en est convaincu : les objectifs « 3 x 20 » – 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 20 % d'augmentation de l'efficacité énergétique et 20 % d'énergies renouvelables, à l'horizon 2020 – doivent rester une priorité locale et nationale, afin d'assurer la cohérence et la continuité nécessaires au succès de l'action entamée à l'échelle européenne. « L'efficacité énergétique est non seulement au cœur des objectifs « 3 x 20 », mais joue également un rôle essentiel en matière de sécurité d'approvisionnement, puisqu'une diminution de la consommation entraîne une réduction de la dépendance énergétique, affirme l'élue socialiste. Toutefois, l'efficacité énergétique est le seul, parmi les trois objectifs précités, à ne pas encore avoir été traduit dans un instrument législatif contraignant. » **B.T.**

écho dans la politique menée par l'Union européenne en matière de recherche d'efficacité énergétique ?

Le rôle des autorités régionales et locales, dans ce domaine, est essentiel. Et les villes européennes qui agissent quotidiennement dans le secteur énergétique doivent faire valoir leur point de vue et exprimer clairement leurs préférences. Le Comité des Régions a d'ailleurs affirmé, à plusieurs reprises, son soutien aux collectivités territoriales dans le cadre de la « Convention des Maires », qui insiste, en particulier, sur la nécessité de faire des autorités locales et régionales, au sens large, les parties prenantes de la Convention.

Comment le Comité des Régions a-t-il accueilli l'annonce d'une nouvelle initiative de financement en faveur de l'énergie durable ?

Nous y sommes tout à fait favorables. Mais il faudrait que cette initiative consacre une part significative des moyens d'action dont elle dispose au



L'efficacité énergétique : une priorité locale et européenne.

financement de projets menés aux niveaux régionaux et locaux. Une telle opération doit être aussi ambitieuse que la politique énergétique menée au sein de l'espace communautaire, en préservant le leadership européen en matière d'énergie durable et de technologies vertes. Le rôle des agences régionales et locales de l'énergie à travers l'Union est à cet égard essentiel. Ne serait-ce que parce qu'elles sont des partenaires stratégiques de premier plan pour mener à bien la politique énergétique européenne. Leur action devrait d'ailleurs être plus fortement soutenue et valorisée par l'UE. Enfin, la transformation du champ énergétique européen en un système plus décentralisé nécessite des investissements significatifs, donc des emplois, ainsi qu'une réelle concertation avec les acteurs locaux et régionaux, en plus d'une reconnaissance accrue de leur rôle en matière de politique énergétique.

<http://www.cor.europa.eu/>
www.fedarene.org

Bruno Tranchant

La preuve par l'exemple



André Mandement,
maire de Muret.

L'eau coule moins cher au Muret

C'était un engagement électoral de la nouvelle majorité. Au terme de plusieurs mois d'âpres discussions, le Conseil municipal du Muret (Haute-Garonne, 25 000 habitants) a adopté, à l'unanimité, une baisse significative du prix de l'eau : 45 % sur les 30 premiers m³ (22,5 %, en comptabilisant l'assainissement et les taxes, 19 % au-delà du seuil indiqué). Cette nouvelle grille est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier. Elle fluctue au gré de la consommation mensuelle des ménages. « Les personnes âgées et isolées en sont les principales bénéficiaires, se félicite le maire, André Mandement. Les plus gros consommateurs, au premier rang desquels figurent les entreprises, sont soumis, pour leur part, à une baisse maximale de 12 %. »

Le pari s'annonçait difficile, d'autant que les prix avaient connu une hausse de 3,47 %, en 2008. Ce qui a valu au maire et à son adjoint, Christophe Delahaye, aussitôt élus, d'engager une négociation à couteaux tirés avec le concessionnaire privé, Veolia pour obtenir gain de cause. « À charge, pour le groupe, de revoir ses conditions à la baisse, sous peine de voir filer le marché, au profit d'une municipalisation du service en régie, confie l'élu. Faute d'accord, toute rupture contractuelle avant 2012 aurait contraint la collectivité à parer au plus pressé et à récupérer une partie du personnel, en engageant des frais supplémentaires ». Au total, le prix de l'eau et de l'assainissement a diminué de 17 %, en moyenne. « Compte tenu des critères que nous avons imposés à notre prestataire, on est en droit d'affirmer que la ville a pris le contrôle du prix de l'eau, conclut André Mandement. À l'avenir, aucune augmentation ne pourra se faire sans notre accord ».



Formation professionnelle**« Les régions ne sont pas des tiroirs-caisses ! »**

En réponse aux propos de Nicolas Sarkozy sur la formation professionnelle, Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, estime que la réforme annoncée ne saurait se traduire par une « re-étatisation au moment où l'on constate une baisse des moyens de formation du Pôle emploi et des crédits d'État aux missions locales ». Face à la crise, les exécutifs régionaux sont en première ligne, estime-t-il. « La formation représente le quart de leur budget. Elles innovent dans tous les domaines et sont légitimement reconnues, mais elles ne peuvent être considérées uniquement comme des tiroirs-caisses. »

Île-de-France Juteux marché de l'eau

Depuis qu'André Santini a obtenu, fin 2008, la reconduction du mode actuel de gestion du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDF) dont il assume la présidence, « les multinationales se disputent ce juteux contrat », déplore Philippe Kaltenbach, le maire PS de Clamart (Hauts-de-Seine). Le montant de ce marché qui touche 4 millions d'usagers, porte sur plus de 370 millions d'euros annuels. « Veolia, qui est l'unique délégataire du marché depuis 1923, n'entend pas laisser une part du gâteau à ses



concurrents », poursuit-il. « Est-ce l'intérêt des usagers ou celui des multinationales qui commande les choix du SEDIF ? », s'interroge l'élu, partisan d'un retour à une gestion publique de l'eau, « la seule à même de garantir l'intérêt des usagers ! »

Rapport Balladur Les réserves de l'AMGVF

Les propositions du rapport Balladur n'en finissent plus de susciter des réactions. L'Association des grandes villes de France (AMGVF) s'interroge ainsi sur le seuil de 11 métropoles préconisé par le Comité. Ce document « n'évoque pas les réseaux de villes qui constituent pourtant les nouveaux espaces de coopération entre aires urbaines multipolaires, favorisent une meilleure intégration des potentiels, des acteurs et des projets et permettent à nos villes, de taille

modeste, de compter en Europe », prévient l'AMGVF. Avant de stigmatiser une proposition visant à laisser au Parlement la définition d'un objectif annuel d'évolution de la dépense publique locale. Ce qui revient à remettre en cause l'autonomie financière des collectivités.

Saône-et-Loire Des péages qui passent mal



Exemple, parmi d'autres, du désengagement de l'État, le sort réservé à la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) qui mobilise les élus de Saône-et-Loire. L'annonce, le 12 février, par Dominique Bussereau, ministre des Transports, de péages sur cette voie qui traverse l'Hexagone d'Ouest en Est, a provoqué une levée de boucliers. Cette initiative « équivaudrait à dédouaner l'État de ses responsabilités financières et à faire payer aux saône-et-loiriens une route qu'ils utilisent gratuitement et qu'ils ont contribué à financer », protestent les édiles, qui affirment leur opposition à ce qui apparaît clairement comme une manipulation de bas étage.

Bruno Tranchant



Israël : le déclin du Parti travailliste

Au lendemain de la victoire de la droite en Israël, David Chemla, Président de « La Paix Maintenant » analyse le déclin du Parti travailliste, dont les choix ont abouti à une perte d'identité, marqué par une érosion constante de son support au sein de la population. La création de Kadima, par Sharon, en 2005, avec des transfuges du Parti travailliste et du Likoud, répondait, en cassant la logique des deux blocs, au besoin de la population de voir émerger un parti centriste capable de construire, autour de lui, une coalition stable pour faire face aux défis du pays. Cela ne s'est pas vérifié lors des dernières élections.

Les résultats des élections israéliennes, entretien de Jean-Michel Rosenfeld avec David Chemla, Fondation Jean-Jaurès, février 2009.
(<http://www.jean-jaurès.org/>).

The report cover features the title 'Analyse des résultats des élections israéliennes' in large blue letters at the top. Below it, 'David Chemla' is mentioned. The background shows a map of Israel. At the bottom, there's a small logo for 'Jean-Jaurès' and some smaller text.

Pour une indemnisation du chômage juste et efficace

La Fondation *Terra Nova* publie une note, sous la signature d'Émile Bambou, pseudonyme d'un spécialiste reconnu des affaires sociales, sur la question de l'indemnisation du chômage. Un document particulièrement instructif à l'heure où le gouvernement s'apprête à valider l'accord négocié par les partenaires sociaux, fin décembre. « Si la négociation à laquelle il a donné lieu a permis quelques avancées, ce projet ne traite pas le sujet des moins de 25 ans, et devrait se traduire par une diminution des droits pour de nombreux demandeurs d'emploi, concède l'auteur. Des mesures alternatives sont possibles, qui permettraient une prise en charge du chômage plus juste et plus efficace » (<http://www.tnova.fr>).

Soit 672 numéros téléchargeables ou consultables en ligne (<http://www.jean-jaurès.org/>).



Le MJS pirate HADOPI

Le projet de loi HADOPI instaure le principe de « riposte graduée », en coupant la connexion des « pirates » qui téléchargent illégalement des fichiers. Le MJS, mouvement des jeunes socialistes, dénonce ce texte qui n'a qu'un objectif : « défendre les intérêts financiers des grandes majors du disque qui voient leur modèle économique s'effondrer, et criminaliser les usagers d'Internet ». Les jeunes militants se prononcent pour la mise en place d'un système économique, via la licence globale, qui permettrait de rémunérer les artistes et de démocratiser l'accès à toutes les formes de culture. Ils s'associent enfin à l'appel du réseau des pirates (reseaudespirates.org), partisan de la signature d'un pacte pour les libertés numériques.

Bruno Tranchant

Le pouvoir fait le sourd, la gauche donne la parole

Toujours sur le front. Les chercheurs, enseignants et étudiants restent mobilisés contre la politique gouvernementale. Le Parti socialiste lance une consultation avec le PCF et les Verts, afin de formuler des propositions pouvant déboucher rapidement sur une loi.



30

Il y a plusieurs centaines de milliers. Unis contre un gouvernement engoncé dans ses certitudes. Dans le viseur, le projet de réforme du décret de 1984 sur le statut des enseignants-chercheurs défendu avec acharnement par Valérie Pécresse. Leurs revendications sont claires : retrait du décret sur le statut des universitaires, annulation de la réforme sur la formation des enseignants, négociations sur le contrat doctoral, mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'emplois dans les universités et les organismes de recherche, dont le démantèlement doit immédiatement cesser.

Entêtement

L'enjeu est de taille, d'autant que les politiques engagées ces dernières années ont mis à mal les fondements mêmes de ces institutions. À commencer par leur fonctionnement collégial, leur coopération et leur financement. « La loi "Libertés et responsabilités des universités" (LRU), en particulier, ne répond pas aux problèmes des universités, mais en crée de nouveaux, comme en attestent les mouvements en cours », déplorent à l'unisson Bertrand Monthubert, secrétaire national PS à l'Enseignement supérieur et la recherche, Laurent Audouin, responsable de la

Commission Recherche et enseignement supérieur des Verts, et Olivier Gebuhrer, membre du Conseil national du PCF. Tous appellent au retrait des textes qui sont à l'origine du conflit, à l'ouverture de négociations véritables et au rétablissement immédiat des postes supprimés.

Sans compter que « la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de l'emploi scientifique est une mesure nécessaire et un signal important à l'adresse des jeunes générations, poursuivent les responsables politiques. Malgré le rejet très majoritaire que ses projets suscitent, le gouvernement persiste dans l'entêtement et la manœuvre. »

Consulter

La communauté scientifique et universitaire a fait valoir ses propres pistes de réformes, rejetées en bloc pas le gouvernement. « Il est urgent de leur donner un débouché politique, estime Bertrand Monthubert. Une demande de mission parlementaire, regroupant la majorité et l'opposition, a été adressée au président de

« Non à la logique managériale »



Jean Fabbri, maître de conférences en mathématiques, secrétaire général du SNESUP (Syndicat national de l'enseignement supérieur).

Que vous inspirent les négociations en cours avec Valérie Pécresse ?

Il n'y a pas de négociations, mais un mouvement sans précédent autour de la recherche. Laquelle est mise à mal par les suppressions d'emplois, le projet de décret ministériel et la fragilisation des organismes spécialisés. Avec, en toile de fond, le démantèlement du CNRS, de l'INSERM et des chaires mixtes qui concentrent, sur un tout petit périmètre, des moyens dont sont privés la plupart des universitaires et des chercheurs.

Il nous faut faire face à des retards de crédits incessants, un immobilier vétuste et un investissement dans la matière grise proche du degré zéro. Nous réclamons donc des postes statutaires pour exercer nos missions dans de bonnes conditions. Nous ne voulons pas d'un décret qui fasse éclater la solidarité entre nos activités de recherche et de formation.

Or, le gouvernement refuse toute discussion avec les organisations syndicales qui portent la contestation.

Quelle vision de l'université opposez-vous au gouvernement ?

Le SNESUP milite pour un rapprochement des formations post-baccalauréat. Celles-ci sont aujourd'hui éclatées entre les filières sélectives – classes préparatoires, grandes écoles, universités – et techniques. Notre pays doit donc investir massivement dans la recherche et la formation. Il faut créer un vrai modèle de service public, au profit de la collégialité entre établissements. Le contraire, en somme, de la logique managériale et libérale que le gouvernement nous a imposée, par le biais de la loi LRU. Ce modèle « entrepreneurial » ne peut être importé dans le monde universitaire qui s'appuie sur une tradition transversale et collégiale, respectueuse de la diversité et du débat.

La perspective d'une nouvelle loi vous semble-t-elle opportune ?

Oui. Le modèle que la majorité UMP tente d'imposer est sans fondement. Compte tenu de la forte mobilisation que suscite le texte défendu par Valérie Pécresse, une remise à plat s'impose, en prenant appui sur les propositions des organisations syndicales.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

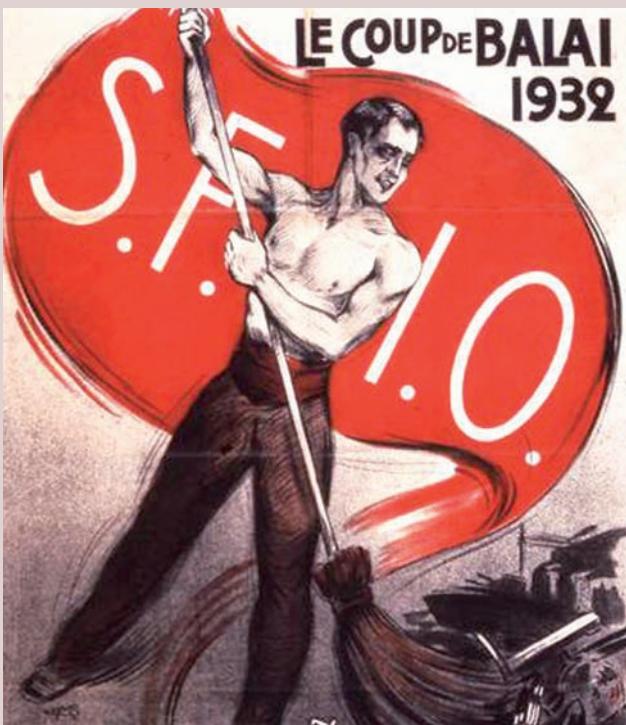
l'Assemblée nationale. Elle a été rejetée. Qu'à cela ne tienne, nous organiserons nous-mêmes les consultations qu'elle appelait ! »

Des échanges ont été programmés les 17, 30 et 31 mars, en présence des principaux acteurs : étudiants, personnels de recherche et citoyens. Ce, afin de définir les grands fondements d'une politique progressiste. « Prétendre réformer les modalités de fonctionnement, comme le fait la loi LRU avec la gouvernance des universités, sans fixer l'orientation générale, n'est pas honnête, renchérit le dirigeant socialiste. Dans un second temps, nous déclinerons en propositions concrètes ces grandes orientations. »

Le temps presse, d'autant que l'UMP s'obstine, pour l'heure, à imposer une discussion segmentée sur chaque aspect. « Le rétablissement des emplois scientifiques supprimés en 2009 est une priorité, affirme Bertrand Monthubert. Le Parti persiste à demander une réorientation budgétaire à cet effet, et propose la mise en place d'un plan de recrutement permettant de développer notre recherche, d'améliorer les capacités d'accueil des étudiants et d'attirer les jeunes vers les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. » Une façon de dépasser l'objectif minimum de 3 % du PIB consacré à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Bruno Tranchant

Socialistes et syndicalistes : je t'aime, moi non plus



Souvent tendues, toujours complexes, les relations entre mouvements syndicaux et Parti socialiste sont traversées par des lignes de force différentes, mais complémentaires. Récit d'un siècle et demi de luttes communes, avec Alain Bergounioux, historien et conseiller aux relations avec les fondations et aux revues.

Quand l'idée d'un rapprochement entre syndicalisme et socialisme se fait-elle jour ?

Il faudrait inverser la question. Jusqu'à la fin des années 1870, il existe en effet une grande proximité entre syndicalisme et socialisme. En octobre 1876,

s'ouvre ainsi à Paris le premier Congrès ouvrier, bientôt suivi d'un second, à Lyon, en 1878, auquel participent des délégués des chambres syndicales ou à défaut d'associations ouvrières. S'ensuit la création de la Fédération du Parti des

travailleurs socialistes de France (FPTSF) au congrès de Marseille, en 1879.

Des lignes de forces s'affirment cependant peu à peu. Les guesdistes sont convaincus qu'il incombe au Parti de coordonner les luttes et que le syndicalisme n'a qu'une fonction revendicative. De leur côté, les syndicalistes sont partagés entre une tendance réformiste - notamment chez les travailleurs du livre et les mineurs -, qui défend les intérêts corporatistes du monde salarial, et une tendance anarcho-syndicaliste majoritaire, convaincue que la Révolution socialiste ne peut venir que de l'entreprise, indépendamment de l'action parlementaire.

En 1906, au congrès d'Amiens, la CGT affirme son indépendance et son hostilité à la politique de la SFIO. Comment en est-on arrivé là ?

Deux visions coexistent : d'un côté, la CGT se reconnaît dans le syndicalisme révolutionnaire, résumé dans la Charte d'Amiens ; de l'autre, la SFIO défend le parlementarisme. Cette différence d'appréciation n'empêche nullement les rapprochements personnels. Jaurès plaidera d'ailleurs toujours pour une reconnaissance du fait syndical, en prêchant l'unité autour de grandes

revendications sociales. En 1914, les socialistes seront ainsi associés au mouvement ouvrier.

Comment la situation évolue-t-elle à l'issue de la Grande Guerre ?

Cette période est marquée par l'émergence du Parti communiste. En 1921, la CGT connaît une scission entre une branche héritière du syndicalisme révolutionnaire, qui adopte progressivement une posture réformiste dans les pas de Léon Jouhaux, et la CGTU, liée au PC et qui parvient à capter une partie de l'héritage du syndicalisme révolutionnaire, sous l'égide de Benoît Frachon à partir des années 1930. La création de la CFTC, en 1919, ajoute à la division syndicale, constituant un syndicalisme inspiré par le christianisme social. La situation des socialistes est complexe : la CGT, l'organisation la plus proche, défend l'indépendance syndicale pour lutter contre la CGTU communiste. La SFIO ne peut pas nouer de liens organiques avec les syndicats.

Des coopérations politiques et syndicales émergent dans les années 30...

La réunification de la CGT intervient en mars 1936, au terme de longues négociations. La Confédération réunifiée est signataire du programme du Front Populaire qui rassemble les partis de gauche, le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes et de nombreuses associa-

tions. Cependant, elle ne participe pas au gouvernement Blum, en dépit des appels du chef de file socialiste.

Comment ces relations ont-elles évolué ?

La Seconde Guerre mondiale est marquée par un nouvel éclatement des forces syndicales qui ne retrouveront leur unité qu'à la faveur de la Résistance. En 1943, les éléments de la CGT réformistes et communistes se regroupent à nouveau, tandis que la CFTC fonde sa légitimité sur son attitude dans la Résistance.

Après la guerre, le pluralisme syndical est réaffirmé. Cette tendance se confirme par la naissance, en octobre 1944, de la CGC. Elle ne cessera de s'amplifier après 1948, au travers de l'éclatement de la CGT et de l'émergence de Force ouvrière (FO) et de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Si la CGT domine ensuite le monde ouvrier, FO et la FEN exercent leur influence dans la fonction publique. La SFIO prend acte de cette situation et du combat de FO pour l'indépendance syndicale. Elle doit également composer avec la CFDT, qui naît de la scission de la CFTC, en 1964, et qui se rapproche du PSU dans les années 1960. Sa plus grande proximité se situe avec la FEN, principalement le Syndicat national des instituteurs (SNI, puis SNI-PEGC à partir de 1976).

***Propos recueillis
par Bruno Tranchant***

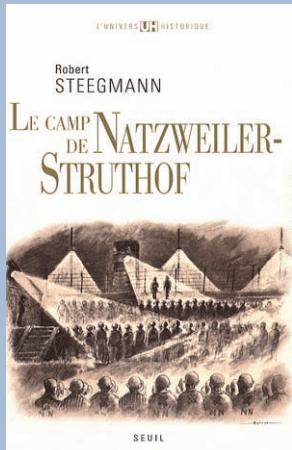
Autonomie et respect mutuel

Les années 70 et l'après-Épinay marquent l'entrée dans une nouvelle période. Jusqu'alors, socialistes et membres de la SFIO entretenaient des relations complexes voire tendues avec le mouvement syndical. « D'un côté, la CGT obéissait aux injonctions du PC, de l'autre, subsistait l'idée d'un syndicalisme plus critique vis-à-vis des partis politiques », résume Alain Bergounioux.

Des relations plus régulières s'établirent à nouveau. « Les dernières interventions du PS dans le champ syndical se tinrent au milieu des années 70, lorsque François Mitterrand et une majorité de socialistes prirent parti dans la lutte de tendance propre à la FEN pour soutenir les syndicalistes qui leur étaient proches », poursuit l'historien. La période qui suivit se traduisit un changement de cap radical. Tout le monde a pris acte de l'autonomie syndicale, que la CGT, à son tour, affirma au milieu des années 1990, en prenant ses distances avec le PCF. « Dès lors, la conciliation allait dominer dans les rapports entre partis politiques et mouvements syndicaux, poursuit Alain Bergounioux. Et il n'existe plus un point de vue de socialiste. Il ne s'agit plus de réunir derrière une même plate-forme programmatique des organisations différentes. Chacune possède un champ d'action et de proposition qui lui est propre, dans le respect mutuel ».

LIVRES

Histoire d'un camp français



34

Le camp dit « du Struthof » se trouvait dans une zone du territoire français que le III^e Reich avait annexée : l'Alsace-Moselle. Il a été créé tardivement. Ses annexes étaient des lieux de production importants pour l'économie de guerre nazie, pour l'aéronautique. Cette étude d'une lec-

ture éprouvante montre le calcul économique qui présidait à tous les choix nazis dans la gestion d'une main-d'œuvre réduite en esclavage et aussi les concurrences entre les divers organes de l'appareil d'État qui voulaient profiter en premier de ces hommes pour se renforcer et aussi pour s'enrichir. D'où les transferts nombreux qu'ils subissaient, dans l'Allemagne étrangement cosmopolite de la fin du Reich. Les portraits des responsables de camps sont saisissants. Ils étaient inhumains, et, en même temps, leur hiérarchie les méprisait, parce que, sur le moment, ils prenaient moins le risque de la mort. Beaucoup ont été tués à la fin de la guerre, d'autres ont été condamnés par des tribunaux de leur pays.

J.G.

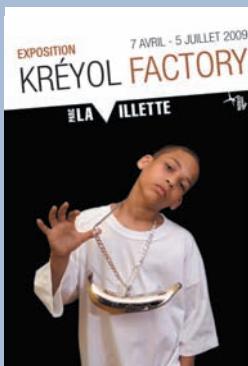
Robert Steegmann, *Le Camp de Natzweiler-Struthof*, Seuil, 384 pages, 22 €.

De la démocratie en Europe

Quelques mois avant les élections européennes, cet essai permet de prendre du champ. Disciple de Paul Ricœur, de Maurice Merleau-Ponty et d'Ernst Mandel, Jacques Steiwer se penche sur l'évolution du concept de démocratie, avant de se projeter dans l'avenir. L'auteur défend l'idée d'un État fort, capable de protéger les faibles contre l'arrogance des puissants. Pourfendeur de la désinformation, cet observateur avisé de la chose politique s'en prend directement à la corruption et aux risques de dérives populistes.

Plusieurs actions s'imposent, selon lui, pour changer la donne et remédier aux maux qui rongent la démocratie moderne. À commencer par la nécessaire recentralisation de l'action politique, la lutte contre les effets nocifs de la

EXPO



Identités créoles

Une exposition pour comprendre les cultures créoles, les héritages qu'elles revendent ou dénoncent, découvrir des artistes contemporains venus d'Haïti, de Martinique, de Jamaïque ou encore de La Réunion. Le parc de la Villette propose une approche originale et

diversifiée des identités créoles du 7 avril au 5 juillet avec *Kréyol Factory*. Outre une partie dédiée à la mémoire d'Aimé Césaire et rassemblant les créations de 60 artistes, des scènes d'été seront consacrées aux musiques créoles, et des rencontres sont prévues, durant tout le mois d'avril, avec des personnalités issues du monde hip hop, du théâtre... Une façon de mettre ces cultures à l'honneur.

F.C.

Kréyol Factory, du 7 avril au 5 juillet 2009, Parc de la Villette, tarif : 7 euros, renseignements et réservations sur www.kreyolfactory.com ou www.villette.com.

FILM

Fraternité et courage

Welcome de Philippe Lioret, c'est l'histoire de Simon, un naufragé de l'existence qui vit à Calais, cette ville du nord où viennent s'échouer les migrants pour tenter de rejoindre une Angleterre promise et interdite. Ancien champion de natation, ce maître nageur, en instance de divorce, prend sous son aile un jeune Kurde d'Irak qui veut retrouver à Londres sa petite fiancée, quitte à traverser la Manche à la nage. Simon l'entraîne puis l'héberge au risque de l'opprobre des voisins et du harcèlement policier. Le garçon accomplira son destin. Welcome est un beau film pudique en hommage au courage et à la fraternité comme une Antigone des temps modernes. Un film qui se trouve aussi aujourd'hui, au centre d'une polémique, après les attaques d'Eric Besson, nouveau ministre de l'Immigration qui prend décidément son rôle très à cœur. **M.D.**

Welcome, un film de Philippe Lioret, avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi.

Sortie : le 11 mars 2009



Jacques STEIWER

De la démocratie en Europe



Questions contemporaines

L'Harmattan

mondialisation des flux et la refonte du fonctionnement des partis et de la délégation du pouvoir. Quelques pistes, parmi d'autres, pour redéfinir nos pratiques de gouvernance. Un livre utile qui lie un discours philosophique à la dialectique du concret.

B.T.

Jacques Steiwer, *De la démocratie en Europe*, L'Harmattan, 2008, 257 pages, 25 €.

EXPO PHOTOS CARITATIVE

Du 22 mars au 12 avril 2009
Vernissage le dimanche 22 mars à 19h



Une exposition-vente de photographies au profit de l'association Roger Riou qui soutient à Madagascar, Haïti, au Pérou et en Colombie des projets visant l'éducation et l'autonomisation des populations les plus démunies. www.riou.org

Vente des photos sur enfanceailleurs@free.fr

Photographies Claire Denouel
Textes Marie Simard

Le Réfectoire
80 boulevard Richard Lenoir
PARIS 11

Enfants du monde

Des clichés d'enfants sur les rives du Laos, les routes de Madagascar ou les plages de Bali. La photographe Claire Denouel porte un regard unique sur l'enfance et saisit

avec art ces moments d'innocence et d'apprentissage. Elle capte les enfances parfois difficiles des pays pauvres, où l'analphabétisme notamment reste trop courant. Exposés au Réfectoire à Paris, les clichés sont à vendre, à petit prix, au profit de l'association Roger Riou, qui mène des actions en faveur de l'éducation et de la santé à Madagascar et à Haïti.

F.C.

Enfance Ailleurs, Le Réfectoire, 80, Boulevard Richard Lenoir 75011 Paris, Tel : 01 48 06 74 85, du 22 mars au 14 avril 2009.



Mère adjointe



On ne naît pas féministe, on le devient. Certes, avoir été élevée par une mère profondément engagée dans le combat pour l'égalité femmes/hommes a sans doute aidé Fadela Aoummeur à mener, à son tour, cette lutte. Mais à bientôt 50 ans, cette militante considère que sa détermination a été sa première arme dans cette bataille qui est toujours d'actualité.

Fadela Aoummeur a grandi à Thionville, en Moselle. Une enfance qui fut un tremplin vers une vie faite de batailles, d'épreuves et de réussites.

Aujourd'hui, l'ancienne commerciale est une élue à plein temps à Miramas, une commune des

Bouches-du-Rhône. Elle est adjointe au maire, en charge de la communication, du développement des associations, et du handicap. Une fonction sur mesure qu'elle prend à cœur et dont elle aime l'aspect concret. « En moins d'un an, nous avons réussi à mettre en place un bus gratuit pour améliorer le déplacement des personnes touchées par le handicap. Il leur suffit d'appeler et le bus vient les chercher », explique-t-elle avec son accent chantant que l'enthousiasme rend encore plus musical.

Cette volonté de fer, Fadela Aoummeur l'a forgée au fil d'un parcours peu ordinaire. Après un BTS commercial, la Mosellane arrive à Paris où elle est embauchée dans une grande enseigne de restauration. À la naissance de son fils, la jeune maman découvre que celui-ci est atteint

**Tourné vers l'autre,
mon combat est
indispensable dans
une société
individualiste.**

d'une forme d'autisme. Un diagnostic qui fait fuir le père et qui la pousse à déménager dans le sud pour retrouver ses parents. Une aide essentielle pour élever un enfant que les structures publiques refusent de prendre en charge. Ce constat pousse Fadela Aoummeur à monter sa première association : « Entre deux », une orga-

nisation qui pointe la nécessité de prendre en compte ceux qui sont « à la frontière du monde ordinaire et de leur monde à eux », comme elle dit joliment. Cette première aventure collective préfigure un engagement plus constant dans le domaine public : « C'est par la voix associative que j'ai commencé à

m'intéresser à la politique. J'ai toujours été de gauche, comme on dit, mais un jour, j'ai compris que ce nouvel engagement - prendre sa carte - était indispensable. »

Mais comment concilier une vie professionnelle, un engagement associatif fort, un rôle de maman au sein d'une famille monoparentale, et maintenant un mandat d'élu ? Une équation, un cumul des « mandats » qui demande une organisation millimétrée, et où les distractions passent souvent à la trappe : « Je n'ai plus de loisirs, je ne fais plus de sport », confie celle qui était autrefois adepte de randonnées. Sans regret : « Mon combat est tourné vers l'autre et dans une société de plus en plus individualiste, il est indispensable. »

Ariane Vincent